

# Conseil de développement du Grésivaudan

## PLÉNIÈRE DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT GRÉSIVAUDAN Compte-rendu de la réunion du 6 mai 2010 à Crolles – Centre Hermes

**Présents :** N.AMODIO, A.BELLON, P.BOULLIER, B.BOURGEOIS, B.CHRISTIAN, C.GROSSIORD, J.MOURO, François PETIT, Flavie REBOTIER, O.TURQUIN, MJ.STUTZ

**Excusés :** J.BILLET, B. DUPELOUX DES GRANGES, Bernard MATHIEU, Jacques METRAL, Yves RAFFIN, Jean Pierre RIVAL, Mathieu ANTOINE, P.MALAVAL, P.SAVOYE

**Présents sans voix délibérative :** David SAVOYE (Animateur CD)

### Ordre du jour :

- Points d'actualité
- Présentation de l'approche Climat Energie du Grésivaudan (CDDRA)
- Résultat de l'enquête mieux communiquer
- Questions diverses

19h : Ouverture de séance

Marie José STUTZ procède à l'ouverture de la réunion et à l'accueil des présents. Elle remercie Gérald GIRAUD (Vice – Président Délégué au Développement Durable), Anne FORET (Chef du service Développement Durable) et Julien GALVAIN (Technicien conseil AGEDEN) de leur présence, ce soir, au Conseil de Développement pour présenter l'approche Climat Energie de la CCPG dans le cadre du CDDRA.

Elle fait état de l'actualité et des dossiers en cours :

- L'ADELS organise le 28 et 29 mai prochain les rencontres de la démocratie locale « La démocratie locale hors des murs » à Grenoble. Le Conseil de Développement y participera. Les inscriptions sont ouvertes auprès de D.SAVOYE jusqu'au 17 mai 2010. Le programme est téléchargeable à l'adresse url suivante :  
→ <http://12erencontres.files.wordpress.com/2010/04/programme-12e2.pdf>
- La CCPG a mis en place un Fond d'Intervention pour le Développement de l'Agriculture. La CCPG demande au Conseil de Développement de désigner un représentant pour le comité de pilotage de cette instance.
- Bertrand CHRISTIAN souhaite alerter les membres du CDG sur la restructuration des lignes Transisère en cours d'études par le Conseil Général pour en réduire les coûts d'exploitation.

Ces deux derniers points seront abordés en deuxième partie de réunion.

\*\*\*

### 1/ Présentation de l'approche Climat Energie du Territoire

Gérald GIRAUD présente le cadre d'intervention de cette mission confiée à l'AGEDEN et prise en charge par la Région Rhône Alpes pour sensibiliser aux enjeux du climat et rendre climato compatible les actions inscrites au CDDRA.

Par ailleurs, le Grésivaudan va se lancer dans un Plan Climat Energie à l'échelle du territoire et pour l'ensemble des compétences de la CCPG. Plan Climat et approche Climat Energie du CDDRA sont deux actions concertées.

# Conseil de développement du Grésivaudan

---

Depuis Mars, un diagnostic énergétique est présenté aux différents acteurs de la CCPG. A partir de septembre, les commissions thématiques travailleront à la définition d'avenants au contrat afin de rendre climato compatibles les actions du CDDRA. Ces avenants seront ensuite présentés au COPIL du CDDRA cet automne.

Julien GALVAIN présente l'approche climat Energie du CDDRA.

Le document est téléchargeable à l'adresse url suivante :

→ [http://www.cdgresivaudan.fr/document/liste/cd\\_2010-05-06\\_presentationapprocheclimatenergiecddra.pdf](http://www.cdgresivaudan.fr/document/liste/cd_2010-05-06_presentationapprocheclimatenergiecddra.pdf)

Il peut aussi être retiré auprès de D.SAVOYE sous la forme d'un livret A5.

## **2/ Echanges et débat avec la salle (animation O.TURQUIN)**

---

Les membres du CDG apprécient la clarté de l'exposé et expriment la nécessité de diffuser cette information vers le plus grand nombre. Plusieurs points suscitent réflexions et débats:

### **Sur les objectifs de réduction :**

Le document montre que notre territoire (9,1 TeqCO<sub>2</sub>/hab) est au dessus de la moyenne Régionale 8,1. Toutefois, ce chiffre descend à 6,7 TeqCO<sub>2</sub>/hab si l'on tient compte de la présence d'une surface de forêt importante sur ce territoire. O.TURQUIN souligne que ce puits de carbone ne peut à son avis justifier une consommation du territoire et de ses habitants supérieure à la moyenne. Ce puits de carbone ne peut être considéré comme la propriété du seul territoire mais comme un bien commun. La minoration qu'il induit ne devrait donc pas être déduite au niveau local.

L'objectif du facteur 4 (Loi POPE, 2005) vise le seuil de 2,3 TeqCO<sub>2</sub>/hab en 2050. Mais c'est encore trop et l'objectif serait plutôt une division par 5 de notre consommation pour aboutir à 1,8 TeqCO<sub>2</sub>/hab en 2050 s'il l'on veut contenir le changement climatique à + 2°C et répartir équitablement la consommation d'énergie entre les 9 milliards d'habitants prévus en 2050.

En ce qui concerne le CDDRA, l'objectif est une réduction de 20% en fin de contrat.

### **Sur l'incidence des actions collectives :**

L'incidence des actions exemplaires, portées notamment par les collectivités (ex. 300 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques) est importante d'un point de vue pédagogique mais les actions portées par les habitants ont très vite une incidence bien supérieure (ex : Rénovations BBC, Photovoltaïque, eau chaude sanitaire, ...).

### **Sur les transports :**

Janig MOURO demande comment agir sur le transport, sachant que ce secteur pèse plus de 25 % des émissions de gaz à effet de serre.

Une plus grande densification de l'habitat permettrait de limiter les déplacements et de diminuer les rejets. L'urbanisation dans les zones bénéficiant de moyens de transport collectif (mode de transport plus sobre) est aussi à prioriser.

Les projets de développement ont encore du mal à combiner les espaces économiques avec les espaces résidentiels. Que faire pour aboutir à un tel rapprochement ?

Le déplacement est souvent vu sous l'angle des habitants mais qu'en est-il du transport de la nourriture et des biens ? Le développement de circuits courts est d'autant plus à privilégier que l'on sait que le Grésivaudan ne produit que 10 % des besoins en nourriture de ses habitants.

### **Sur l'habitat :**

## **Conseil de développement du Grésivaudan**

---

L'habitat apparaît comme le levier le plus simple face à cet enjeu notamment en limitant la consommation énergétique par une meilleure isolation.

La France a pris du retard en la matière. Le Conseil Général de L'Isère a mis en place des critères d'écoconditionnalité pour ses aides publiques.

### **Sur les enjeux des filières vertes :**

La voiture électrique répond à des enjeux (diminution des énergies fossiles) mais pose aussi d'autres questions sur les effets induits. Le gouvernement, des chercheurs et des industriels travaillent à la création de carburant décarbonné.

90 % des panneaux photovoltaïques sont produits en chine.

### **Sur la capacité d'investissement :**

La rénovation de l'habitat ancien pose la question du coût induit et des retours sur investissement. Les charges énergétiques sont moindres après travaux mais le retour sur investissement peut être long (une génération).

Les aides publiques doivent tenir compte des revenus des familles afin de permettre à l'ensemble des familles d'accéder aux énergies vertes et aux réductions d'énergie (précarité énergétique).

## **3/ Restructuration des lignes Transisère (présentation, Bertrand Christian)**

---

Le Conseil Général souhaite restructurer ces lignes afin de réaliser des économies dans un contexte budgétaire difficile.

La question n'est pas de refuser les économies mais de ne pas détériorer un service qui s'avère important et structurant pour le territoire.

B.CHRISTIAN souhaiterait avoir un mandat du Conseil de Développement pour défendre l'intérêt de ces lignes lors de la prochaine commission transport.

Le Conseil de Développement souligne le caractère stratégique de la liaison avec les agglomérations voisines (Grenoble et Chambéry). La mise en place d'un syndicat mixte regroupant les différentes AOTU de la Région Urbaine Grenobloise permettrait d'intervenir avec plus d'efficacité sur les lignes structurantes inter AOTU.

## **4/ Fond d'Intervention pour le Développement Agricole (FIDA)**

---

Les membres du CDG de la commission agricole feront une proposition de candidature au comité de pilotage du FIDA lors du prochain CA le jeudi 20 mai.

## **5/ Mieux communiquer – Favoriser une meilleure participation**

---

Ce sujet n'a pas pu être abordé faute de temps. Il sera débattu lors du prochain CA le jeudi 20 mai à 19h au siège de la Communauté de communes.

Vous pouvez télécharger le résultat de l'enquête :

-> [http://www.cdgresivaudan.fr/document/liste/cd\\_2010-05-06\\_notepresentationmieuxcommuniquer.ppt](http://www.cdgresivaudan.fr/document/liste/cd_2010-05-06_notepresentationmieuxcommuniquer.ppt)

Fin de la réunion à 21h30